

## Auteure, autrice, écrivaine...

### Chronique *Les Mots de l'actualité* du 8 mars 2021

**Yvan Amar** : Une « autrice » ou une « auteure ». Eh bien, nous sommes aujourd'hui le 8 mars, c'est la Journée internationale des droits des femmes. Donc, c'est un bon jour pour réfléchir à la féminisation des noms, notamment les noms de fonction et de profession qui ont suscité beaucoup de débats depuis les années 90.

Par exemple, on sait que le féminin de « écrivain » pose encore un problème. « Écrivaine », ça existe, on l'entend ; mais pas tant que ça. Et le mot fait encore un peu neuf, un peu néologisme. Et d'ailleurs, il y a quelques années, certaines personnalités s'en étaient moqué, en prétendant que ce mot pouvait paraître insultant pour une femme qu'on qualifie d'« écrivaine », une femme qui écrit. Pourquoi ? Parce qu'on entend la syllabe « vaine », ce qui nous renvoie au fait qu'écrire est peut-être une activité vaine pour une femme ; vaniteuse, sans raison d'être. Et les gens qui disaient cela le disaient sans même se rendre compte que le masculin peut être exactement sujet à la même critique. Dans « écrivain », on entend « vain », de même que dans « écrivaine », on entend « vaine ». Alors, bien sûr, l'argument a fait rire, il était risible. Mais pourtant, on peut écouter ce qui se cache derrière. C'est bien l'indice que le mot « écrivaine » n'est pas entré dans les habitudes linguistiques : il ne sonne pas de manière familière à nos oreilles. Alors qu'« écrivain », on est habitué, hein !

Alors, revenons à notre « autrice ». « Autrice », c'est le féminin d'« auteur ». Le succès du mot est encore tout récent : c'est un vieux mot du français qui était tombé en désuétude : plus personne ne l'employait. Et aujourd'hui, on l'entend mais il est en concurrence avec « auteure », c'est-à-dire le mot « auteur » avec l'« e » du féminin. Et l'usage du mot « auteure », avec cet « e », il est plus ancien que celui d'« autrice », notamment au Québec. Donc, on a deux variantes qui se font concurrence. « Auteure » étonne moins puisqu'il se prononce comme la version masculine. Seulement justement, le féminin ne s'y entend pas. Et puis « autrice » a pour lui, ou pour elle, d'être formé de façon tout à fait logique. En effet, les noms qui se terminent au masculin en « - teur », font souvent leur féminin de cette façon : « directeur », ça fait « directrice » ; « producteur », « productrice », « rédacteur », « rédactrice » ; « traducteur », « traductrice », « lectrice », etc.

On trouve toujours ça quand ces noms ne correspondent pas exactement à un verbe. C'est-à-dire que « directrice », ça correspond à « diriger », pas à « \*directer ». « Lectrice » correspond, non pas à « \*lecter », mais à « lire ». « Rédactrice » ne correspond pas à « \*rédacter » : « rédactrice » correspond à « rédiger ». Alors que, lorsque le verbe et le nom sont calqués l'un sur l'autre, on a plutôt un féminin en « - euse ». Par exemple, on a « chanter », « chanteuse » ; « flatter », « flatteuse » ; « prêter », « prêteuse ».

Alors, est-ce que la règle est systématique ? Ben, il y a toujours des exceptions en français ! Par exemple, « éditer » : on attendrait « \*éditeuse » et on trouve « éditrice ».

### Lexique

**La langue** : féminin/féminine ; un néologisme ; linguistique ; [tomber en] désuétude ; employer ; une variante ; masculin/masculine ; former ; une règle ; une exception.

**Les professions** : auteur/auteure-autrice ; écrivain/écrivaine ; directeur/directrice ; producteur/productrice ; rédacteur/rédactrice ; traducteur/traductrice ; chanteur/chanteuse.